

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	122 (2019)
Artikel:	Chant choral et humanité : état des lieux du chant choral dans un Jura mondialisé
Autor:	Chételat, Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-885923

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chant choral et humanité

État des lieux du chant choral dans un Jura mondialisé

JACQUES CHÉTELAT

Le chant, ancêtre de la parole

Le chant choral est, semble-t-il, une des disciplines artistiques les plus accessibles. Chacun a une voix, deux oreilles et sans une formation très approfondie, peut fredonner ou chanter avec d'autres personnes. Pour certains, cette pratique est facile, comme innée, pour d'autres, elle nécessitera un peu d'exercice. Il est admis que toute personne douée de la parole, sauf en cas de lésions de l'oreille ou des organes phonatoires, est capable de chanter.

La pratique du chant choral semble bien ancrée en Suisse romande. De nombreuses sociétés accueillent des chanteurs issus de tous horizons sociaux et culturels, pour pratiquer leur art dans les domaines religieux ou profanes, en formation mixte ou en voix égales dans différents répertoires. Le chant choral est assurément une discipline rassembleuse, une école de vie où l'écoute de l'autre est essentielle et où chacun se met au service de l'ensemble.

On ne sait pas dans l'histoire de l'humanité si le chant a précédé la parole ou l'inverse, toujours est-il que le chant est probablement une des formes les plus archaïques de l'art et de la musique. On est réduit aux conjectures quant à l'apparition du chant d'ensemble puis de la polyphonie. La musique évolue au cours des millénaires et connaît diverses formes et usages. Au Moyen Âge, il y avait une assez grande perméabilité entre les musiques de cour ou d'église et la musique populaire qui était plutôt de tradition orale. Des musiques d'églises étaient détournées, des chansons circulaient à travers différents pays

et se transformaient ; on changeait les noms et les lieux, les rythmes et même tout ou partie des mélodies. On chansonnait l'actualité.

La Renaissance nous laisse un répertoire abondant et assez savant. Il fallait être lecteur de musique, donc avoir une certaine érudition pour la chanter ; en revanche, pour l'apprécier, on pouvait être un parfait ignorant et même en fredonner les airs. Les époques baroque et classique diffèrent assez peu. Les églises prennent une part de plus en plus importante dans l'instruction et la culture. Avec une population de plus en plus instruite, des formes nouvelles apparaissent. Les orchestres prennent de l'ampleur, la musique d'église devient de plus en plus fastueuse, l'orgue quitte la cour pour rejoindre l'église, un répertoire considérable voit le jour pour être joué et chanté par de très nombreux exécutants, écoliers et étudiants, aux offices religieux du dimanche.

La transmission du savoir change de main

Le XIX^e siècle connaît des bouleversements politiques considérables. Les nationalismes apparaissent tant sur le plan idéologique que musical, chose très profitable à la cohésion sociale. Le pouvoir et le champ d'action des églises diminuent. L'instruction est de plus en plus souvent confiée à l'État (ou confisquée par l'État). Les maîtres de musique se font rares, ils sont remplacés par des instituteurs généralistes. C'est dans ce paysage culturel que naissent les ensembles instrumentaux et les chœurs tels que nous les connaissons aujourd'hui. Le répertoire est puisé chez les compositeurs contemporains et anciens. On voit apparaître de nombreuses compositions simples, accessibles à des amateurs.

Les amateurs avaient néanmoins une formation musicale élémentaire. La plupart savaient lire une partition simple, car la musique était une branche scolaire et le solfège en faisait partie. De nombreuses sociétés de chant se sont constituées et se sont rassemblées en girons et en fédérations. Des rencontres et des concours étaient organisés. Ces sociétés prenaient une place considérable dans la vie des gens, elles étaient devenues des acteurs quasi syndicaux et exerçaient des pressions sur les commerçants locaux. Les partis politiques ont tenté de « colorer » ces fédérations, avec un peu moins de succès qu'ils n'en ont eu avec les fanfares.

Les chœurs sont restés une composante importante de la vie sociale jusqu'au milieu de XX^e siècle. Puis, la radio est entrée dans les ménages et la musique qu'elle diffusait séduisait davantage que celle que l'on

entendait à l'église ou dans les concerts du chœur du village. Les sociétés maigrissaient, vieillissaient, le répertoire s'est usé, une page était en train de se tourner. Cela était cruellement vrai dans les campagnes : les villes avaient une offre de concert, d'opéras et de variétés, il y avait des conservatoires et il était possible de pratiquer la musique dans des ensembles de divers genres musicaux.

Dès lors, on a assisté au déclin de la musique d'amateurs, sans pour autant que cela génère davantage d'intérêt pour celle des musiciens professionnels. Puis le jazz a passé l'Atlantique. Le rock'n'roll lui a emboîté le pas. La chanson française est transformée par cette vague américaine.

L'oreille et les oreilles

On ne produit et on ne joue pas moins de musique qu'au bon vieux temps. Des ensembles de musiques dites actuelles sont apparus, de nouvelles vedettes de variété émergent, on les entend dans les radios, à la télévision et ils jouent dans les festivals. Mais le public les écoute en bruit de fond, parfois avec des protections auditives, une bière à la main, entre les baffles de la scène et les spectateurs bruyants du fond de l'enceinte.

La balance sonore a basculé, l'orchestration a couvert le chant quand ce ne sont pas les boîtes à rythmes et les séquenceurs qui ont pris la place de l'orchestration. La mélodie disparaît au profit de la scansion, à tel point que nombre de jeunes aujourd'hui ne savent plus ce qu'est une mélodie et sont très souvent incapables d'en reproduire une.

Le rock a très vite été commercialement récupéré, comme le sera plus tard le hip-hop pour ne devenir qu'une marchandise à vendre. Pire, la musique a ensuite envahi l'espace public. Elle s'allie au bruit des cafés, des guinguettes, des supermarchés, des transports publics. S'ajoutant au bruit, elle devient elle-même un bruit, car il lui manque un de ses deux éléments constitutifs : le silence (l'autre étant le son). Elle ne contribue qu'à augmenter la pollution sonore. Inconsciemment, pour s'en protéger, les gens ferment leurs oreilles. On n'écoute plus, on se défend.

J'ouvre une parenthèse interrogative sur l'écoute. Il est de plus en plus fréquent que les jeunes gens dans la rue aient des écouteurs accrochés à leurs oreilles. Vu la déficience de la qualité des sons, instruments de musique à échantillonnage numérique, compression des musiques au

format MP3, ajoutée à la projection concentrée de ces sons dans l'oreille — l'oreille est construite pour entendre un son transporté par l'air ambiant — et le temps considérable de cette forme d'écoute, ne faut-il pas craindre une destruction de l'organe auditif? Quelle serait notre perception visuelle si l'on plaçait un écran à la distance des verres optiques devant nos yeux durant plusieurs heures quotidiennement?

Pour que l'homme demeure un être de culture

Pour écouter, pour apprécier, pour pratiquer la musique, il faut prendre le chemin de l'initiation. Il faut apprendre à écouter, il faut sentir le rythme dans son corps, il faut comprendre. Il faut discerner le beau du laid. Il faut aussi acquérir des connaissances et un vocabulaire. En musique, harmonie ne signifie pas bonne entente du groupe, et tonique n'est pas synonyme de dynamique ou de boisson gazeuse à la quinine. Le chant n'est pas qu'une affaire de poumons, de cordes vocales, de mélodie, de mots. Le chant requiert l'être entier avec son intelligence. Pour chanter, il faut une certaine culture.

La culture est, entre autres, une somme de connaissances. Ne pas savoir lire est un obstacle à l'acquisition de connaissances, voire un handicap dans la vie quotidienne. L'immense majorité des choristes est musicalement analphabète. Seuls savent lire la musique ceux qui ont étudié un instrument de musique. La plupart des chanteurs ne font que reproduire ce que le chef leur a maintes fois répété.

Le solfège élémentaire que devraient avoir acquis les écoliers en onze ans de scolarité obligatoire n'est plus là. Cette discipline est perdue dans un plan d'étude pléthorique qui indique mal les priorités et dont les buts ne sont jamais atteints. Et pourquoi cela? Parce que le pédagogisme a pris le pas sur les connaissances à acquérir et parce que les maîtres généralistes sont eux aussi en voie de devenir majoritairement des analphabètes musicaux. Parce que la pression que les élèves subissent les oblige à fournir une énergie considérable sur les branches promotionnelles qui les placeront dans les meilleures filières à l'école secondaire au détriment de celles — dont la musique — qui n'appartiennent pas aux trois branches « qui comptent ». Les professeurs de musique qualifiés n'apparaissent que lorsque les enfants ont plus de douze ans révolus, avec une initiation et une éducation musicale déficiente. À cet âge et avec un aussi petit bagage, l'acquisition du solfège devient difficile.

La culture vocale est aussi inquiétante. L'ambitus indique la qualité de l'écoute d'une personne. Le chanteur qui a un large ambitus chante plus juste. Celui qui a un petit ambitus est imprécis et se cantonne dans le grave. Celui qui n'exerce que sa voix parlée court le même risque. Cela n'a aucun rapport avec la taille des cordes vocales qui commandent le registre auquel appartient le chanteur. On observe dans les manuels scolaires que les œuvres qui apparaissent dans chaque édition ont été abaissées d'une quarte en moins d'un siècle. Pourquoi ? Parce qu'on chante de moins en moins et, plus grave, on écoute de moins en moins. Courir avec des écouteurs n'est jamais que courir.

Consomme et tais-toi

Les conditions sociales changent fondamentalement. En Occident, au milieu du xx^e siècle, la plupart des gens sortent du régime de la survie et découvrent les loisirs et la société de consommation. Cette dernière véhicule un imaginaire nouveau : par l'acquisition de biens matériels et de services, toi, tu peux tout seul accéder au bonheur. La piste de danse illustre cet imaginaire. Les danses collectives appartiennent depuis longtemps au folklore, la danse en couple connaît ses derniers pas, on danse seul sur une même musique pour tous les danseurs. À présent, de plus en plus souvent, on danse seul, un casque audio lumineux sur les oreilles, sur des musiques à choix, en n'espérant même plus briller dans son exhibition : des bulles privées étanches se posent sur la place publique.

L'insoutenable légèreté de la foi et la contre-culture capitaliste

Le concile Vatican II et la diffusion planétaire du rock notamment ont considérablement appauvri la musique. En voulant se faire passer pour progressistes, pour coller à la modernité, les églises ont abandonné leur mission éducative et troqué la spiritualité contre le jeunisme. Marchant dans les clous de l'ordre du business, elles ont apporté beaucoup à l'inculture mondiale. La musique de feu de camp est devenue une musique spirituelle dans les églises.

Dans ce nouveau paysage social et culturel a été introduit un acteur que l'on n'avait pas vu venir : l'art contemporain (ce dernier qualitatif n'a rien à voir avec la définition du dictionnaire ; apparu il y a une centaine d'années, il est resté figé). Des bâtiments curieux, des sculptures bizarres, des œuvres picturales que l'on qualifie souvent de barbouillages, des romans incongrus, des musiques insensées ont été créés. Certaines formes d'art moderne sont nées dans l'entre-deux-guerres, mais leur promotion est contemporaine à la reconstruction de l'Europe d'après-guerre.

En musique, cet art moderne est marqué par l'apparition des musiques atonale, sérielle, dodécaphonique, concrète et j'en passe qui tournent le dos à toute inspiration populaire, traditionnelle ou simplement antérieure à elle-même. La définition de la musique atonale ne peut se formuler que par défaut : absence, voire évitement contraint de tonalité, absence de pulsation. C'est un peu comme si l'on écrivait un roman en mettant les lettres, les espaces et la ponctuation dans un ordre aléatoire en prenant garde que certains assemblages hasardeux ne ressemblent pas à des mots existants.

Ces musiques ont fait déserter le public des salles de concert. Décriées par de nombreux critiques, elles se sont quand même imposées comme un dogme culturel.

L'œuvre d'art plus sacrée que la création

Marcel Duchamp définissait que l'objet devenait objet d'art dès que l'artiste l'avait décidé. Il suffit de dire pour que cela soit. Avec toute la déférence que les artistes des siècles passés et leurs commanditaires avaient su donner à l'art, cette définition mettait l'artiste avec son œuvre quasiment à égalité du dieu créateur avec sa création. L'œuvre de l'artiste devenait sacrée et — on marche sur la tête — plus précieuse encore que la Création. On en arrive à une inversion des valeurs. On assure une toile pour des millions de francs, alors que l'on peut allègrement bousiller une planète et ses habitants.

L'art visuel, qui devait succéder à celui de la représentation, ainsi que l'art sonore n'ont même plus de vocation d'expression. C'est au spectateur d'en imaginer le sens, s'il en est un. L'esthétique, la cohérence, l'intelligibilité, la beauté, l'humour et l'expression ne peuvent entrer dans le champ du débat qu'à la condition d'y être condamnés. Il en va de même pour la tonalité et la pulsation, langage commun de toutes

musiques du monde, qui doivent être écartées pour engendrer une nouvelle écoute de la musique.

Les musiciens qui s'opposaient à ce courant prétendument novateur étaient disqualifiés, ils étaient passéistes, réactionnaires, arriérés. Ces musiciens, s'ils n'avaient pas une fortune personnelle qui leur permettait de créer selon leur goût, hors du carcan atonal et subventionné, ne pouvaient pratiquer leur art qu'au travers de la chanson et de la musique de cinéma. Ce sont ces musiciens-là qui ont œuvré à la jonction du jazz et de la musique traditionnelle européenne et dont on gardera une trace dans l'histoire de la musique. Je pense ici à des compositeurs comme Gershwin, Bernstein, Legrand, Lloyd Webber, Williams.

La musique atonale, comme le mouvement dadaïste en littérature, comme l'abstraction en peinture et en sculpture, a engendré la confusion. Le public ne comprenant plus rien à l'art se sent snobé par ceux qui prétendent y comprendre quelque chose. Il y a donc une scission qui s'opère dans la société : d'un côté une « élite » qui consomme des produits culturels subventionnés destinés à l'élite et, de l'autre, une populace à qui on fourgue des produits de substitution, ce qui a pour conséquence un appauvrissement culturel pour tous. Une large part de la population ne visite plus les expositions et les musées d'art, ne va plus au concert et ne lit que des magazines, des best-sellers dont on a parlé à la télévision. Et en même temps, les gens les plus cultivés ne se satisfont pas de ce qui est proposé par et pour « l'élite ».

Le Jura est-il épargné par l'*art-business* ?

Il y a eu un âge d'or de la musique chorale populaire. Nous avons connu de nombreux compositeurs talentueux qui ont composé des œuvres belles, bien adaptées aux choristes et à leur chef qui le plus souvent était un amateur. Elles pouvaient se chanter a capella, et étaient appréciées tant par le public que par les chanteurs. Ces compositeurs ont marqué la première moitié du xx^e siècle par leurs travaux pédagogiques et leur volonté de mettre la chanson traditionnelle en valeur. Ils s'appelaient Carl Orff, Zoltan Kodaly, Bela Bartok, plus près de nous, Émile Jaques-Dalcroze, les abbés Kaelin et Bovet et dans le Jura, Paul Miche, Paul Montavon, Roger Chatelain et d'autres.

L'influence du jazz puis du rock et le développement des moyens mécaniques puis électroniques pour diffuser la musique ont modifié le goût des gens. On écoute et on veut chanter de la « nouvelle » musique



folkloriques, de chant grégorien, de yodel, de musique classique, de chanson française, de gospel, de liturgie, de variété internationale. Un nouveau support est apparu: même si la partition n'est pas encore en voie de disparition totale, l'usage d'enregistrements sonores pour l'apprentissage des voies séparées est de plus en plus fréquent même et surtout parmi les chœurs classiques.

Le cœur de projet est une nouvelle formule pour la pratique du chant choral. Le fonctionnement est le suivant: un comité propose un projet et tente de rassembler un chef et des chanteurs pour une activité limitée dans le temps. Le résultat est souvent décevant, tant pour les participants que pour le public, particulièrement lorsque le projet a attiré des chanteurs inexpérimentés. Comme en toute discipline, le plaisir vient avec la maîtrise et cette dernière s'obtient rarement au premier essai.

L'organisation du monde choral n'a pas résisté à l'appauvrissement culturel. Les rares fédérations qui subsistent se contentent d'organiser des rencontres et des festivals, mais ne proposent plus de formation. Les

populaire. Or, chanter de la musique écrite pour des artistes professionnels quand on n'a même plus les compétences de chanter des œuvres destinées aux amateurs est une gageure.

Il est néanmoins toujours possible et même vivement recommandé de pratiquer le chant choral dans notre contrée. La plupart des chœurs acceptent des membres sans aucune connaissance musicale et aucune pratique vocale préalables. On admet que cela s'acquerra par la pratique. Il y en a pour tous les goûts. Chœurs touche à tout,

Chœurs touche à tout,

chanteurs qui souhaitent se former doivent se tourner vers des fédérations d'autres cantons ou d'Alsace, ou vers les écoles de musique.

L'accompagnement instrumental

La musique de variété actuelle se distingue par plusieurs caractéristiques particulières: lignes mélodiques très souvent discontinues, contretemps, attaques décalées par rapport aux temps et de manière générale, rythmes compliqués. Cette complication n'est autre que la liberté que prennent les interprètes, qui donnent *le groove* à cette musique et qui, en chœur, doit être reproduite. Cette liberté pour s'adapter à l'exigence que pose le nombre d'exécutants devient dès lors un carcan.

La musique de variété actuelle, celles que la plupart des chanteurs des chœurs de musique populaire souhaitent chanter, après l'avoir entendue sur un support de diffusion électronique, se distingue par une balance où le chant se noie dans l'orchestration et où, dans l'orchestration, la section rythmique est très marquée. Chanter a capella à une voix ou en octaves parallèles les parties chantées d'une chanson est proprement ridicule.

L'harmonisation s'impose. Or, dans bien des cas, l'harmonisation ne suffit pas à donner le relief nécessaire. Une harmonie plus complexe qui de plus comble les longs silences de la voix et une rythmique plus soutenue s'imposent. L'instrument le mieux approprié est assurément le piano avec son attaque franche, sa richesse sonore et sa discréption possible. De plus il assure la tenue tonale de l'œuvre; les chanteurs peu initiés à la musique ne tiennent parfois qu'une justesse approximative qui aboutit au phénomène de baisse de ton. L'imitation mélodique ne remplace pas la conscience musicale.

Pas facile de débusquer les assassins de l'art

Je ne crois pas au hasard. Je ne pense pas que les choses se déroulent sans qu'une intelligence les ait initiées. Si les objets qu'un Jeff Koons fait fabriquer industriellement — se vendant à 50 millions d'euros l'exemplaire (sans compter les produits dérivés) — sont considérés comme des œuvres d'art, c'est que quelqu'un l'a décidé. Si de la musique atonale qui ennuie la quasi-totalité des auditeurs est régulièrement programmée dans les salles et les concerts d'abonnements depuis des

décennies, quand on sait la difficulté de rassembler des fonds pour organiser des concerts, c'est qu'il y a une volonté de le faire et que cette volonté a un but. Si la musique populaire actuelle est détenue et diffusée par des multinationales de l'audiovisuel, et que l'on n'entend quasiment jamais d'artistes régionaux ou des productions indépendantes, y compris dans les médias régionaux et nationaux, c'est peut-être que quelqu'un souhaite un monopole et une mondialisation culturels, voire les détient.

Les musiques les plus intéressantes et les plus novatrices du xx^e siècle ont été fécondées par la rencontre de musiques originelles et originales. Le métissage des cultures a généré le jazz, le blues, la bossa-nova, le tango, le klezmer, le raï et bien d'autres qui à leur tour ont engendré d'autres musiques. Dans le même temps, on se rend compte aujourd'hui que la musique dite classique (sérieuse) s'est sclérosée depuis un siècle et, bien qu'elle n'ait rien apporté de neuf, se qualifie toujours d'avant-garde ou de contemporaine.

L'apparition des machines à musique, principalement des boîtes à rythmes, sclérosent également les musiques de variété et tuent tout rapport à l'affect et à l'intellect. On considère encore comme de la musique ces grands-messes d'électro-techno et autres générateurs de sons qu'un public plutôt jeune fréquente en protégeant son ouïe des excès sonores, et que l'absorption de substances illégales contribue à supporter. On n'apprécie plus, on ne jouit plus, on ne s'extasie plus, on ne savoure plus: on s'éclate.

Dans les pays dits en voie de développement (comprendre en voie de mondialisation), les musiques locales subissent le rouleau compresseur des boîtes à rythmes. Les rythmes riches, complexes et vivants se réduisent à un pauvre binaire. On entendra le même tuteur rythmique en Algérie, en Inde, en Serbie et au Brésil. Cette volonté d'uniformisation et de corsetage n'est pas sans rappeler les graines stériles du grainetier Monsanto.

Résistons

Dès lors, il est urgent de maintenir une flamme culturelle. J'en appelle à la résistance. Mais qui sont donc ces ennemis de la culture, ces destructeurs, ces uniformisateurs, ces abrutisseurs? Peut-être ceux qui peuvent s'offrir un chien de Jeff Koons à 50 millions d'euros? Il faut

s'interroger sur le but de cette destruction culturelle. Cela nous convaincra de la pertinence de l'affirmation que l'homme est un être de culture.

Si l'homme n'était pas un être de culture, notre espèce aurait disparu de la planète avant d'avoir commencé de se développer. À l'heure où l'humanité commence à craindre pour sa pérennité sur la Terre, le climat n'est qu'un symptôme. La folie capitaliste est à l'œuvre. La lutte pour la culture n'est pas moins urgente que celle contre le réchauffement climatique. Elles ont une causalité commune.

Et si le chant est antérieur à la parole, antérieur au verbe, alors peut-être est-ce un moyen de reprendre la création là où des malades l'ont dévoyée, pour la rendre à la planète et à tous ses habitants.

Jacques Chételat est musicien, chanteur lyrique et de variété. Chef de chœurs, compositeur, arrangeur, professeur d'éducation musicale et de solfège, il dirige actuellement quatre chœurs dans le Jura historique. Il a également exercé le métier de journaliste et de critique musical durant quelques années.

